SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 MAI 2012

Présents : MM. Helson, Bourgmestre, **Président**
MM. Mainil, Saint Guillain, Mathieu, Mme Morue-Pierart et M. Chintinne, **Echevin(e)s**
Mm. S. Lasseaux, Lauvaux, C. Lasseaux, Halloy et Genard, Mmes Diez-Burlet et Valtin, M. Lechat, Mmes Monier-Delobbe, Reman et Scieur **Conseiller(e)s**
Frédérique Seyler, **Conseillère et Présidente du Conseil de l'Action Sociale**
J. Huart, **Secrétaire communal.**

Mesdames Nicole DELHEZ et Mélanie LORENT, Conseillères communales, ainsi que Monsieur Laurent HENNIN, Conseiller Communal, se sont fait excuser.
Tous les points ont été votés à l'unanimité des membres présents.
La séance est ouverte à 18 H 30.

Le Conseil,

1. **Résolutions de la séance du Conseil Communal du 25 avril 2012 – Approbation – Décision**
   Après en avoir entendu lecture par M. le Secrétaire Communal, approuve les résolutions de la séance du 25 avril 2012.

2. **Subventions communales – Liquidation – Décisions**
   Conformément à la décision du Conseil Communal du 26 janvier 2012, relative aux modalités d'octroi et de contrôle des subventions et après vérification par le service des Finances de l'administration communale, décide de procéder à la liquidation des subventions suivantes :
   - Infor Jeunes Couvin – Exercice 2012 : 1.250,00 €
   - Contrat de Rivière Haute-Meuse – Exercice 2012 : 1.000,00 €

3. **Décision de la tutelle - Communication**
   Conformément à l'article 4 du Règlement général de la comptabilité communale, reçoit en communication la décision de M. le Ministre des Pouvoirs Locaux et de la Ville que la délibération du 28 mars 2012, par laquelle le Conseil Communal de Florennes a décidé de souscrire une part B au capital de l'intercommunale IMIO, pour un montant de 3,71 €, est approuvée.

4. **Fabrique d'Eglise de Flavion – Compte 2011 – Avis – Décision**
   Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte 2011 de la Fabrique d'Eglise de Flavion, arrêté comme suit :
   - Recettes : 17.278,54 €
   - Dépenses : 12.553,83 €
   - Boni : 4.724,71 €
   - Participation communale : 13.380,26 €

5. **Fabrique d'Eglise de Flavion – Diverses modifications budgétaires – Exercice 2011 – Information**
   Prend connaissance, à titre informatif, de diverses modifications budgétaires à l'exercice 2011 de la Fabrique d'Eglise de Flavion.
   Il s'agit de modifications aux chapitres I et II des dépenses, afin de réaliser les transferts nécessaires à l'admission en compte de l'exercice 2011, et ce, sans augmentation de la participation communale.

6. **Fabrique d'Eglise de Flavion – Réélection des membres du Conseil de Fabrique et du Bureau des marguilliers – Information**

Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal de la séance du 1er avril 2012, du Conseil de Fabrique de Flavion.

Il s'avère que MM. Pierre HEBETTE et Philippe COPPIETERS sont respectivement réélus en tant que Président et Secrétaire du Conseil de Fabrique.

M. Carl VANDENBERGHE, quant à lui, est réélu en tant que membre du Bureau des marguilliers.

7. **Fabrique d'Eglise d'Hanzinne – Compte 2011 – Avis – Décision**

Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte 2011 de la Fabrique d'Eglise d'Hanzinne, arrêté comme suit :

- Recettes : 19.657,88 €
- Dépenses : 9.743,27 €
- Boni : 9.914,61 €
- Participation communale : 7.200,00 €

8. **Fabrique d'Eglise d'Hanzinne – Réélection des membres du Conseil de Fabrique et du Bureau des marguilliers – Information**

Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal de la séance du 1er avril 2012 du Conseil de Fabrique d'Hanzinne.

Il s'avère que MM. Michel DEMANET et Claude ALLARD sont respectivement réélus en tant que Président et Secrétaire du Conseil de Fabrique et du bureau des marguilliers.

Mme Yvette MATHOT, quant à elle, est réélue en tant que Trésorière du Bureau des marguilliers.

9. **Fabrique d'Eglise de Saint-Aubin – Compte 2011 – Avis – Décision**

Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte 2011 de la Fabrique d'Eglise de Saint-Aubin, arrêté comme suit :

- Recettes : 14.157,45 €
- Dépenses : 15.235,52 €
- Mali : 1.078,07 €
- Participation communale : 12.900,00 €

10. **Fabrique d'Eglise de Saint-Aubin – Modification budgétaire – Exercice 2011 – Information**

Prend connaissance, à titre informatif, d'une modification budgétaire à l'exercice 2011 (service ordinaire) de la Fabrique d'Eglise de Saint-Aubin.

Il s'agit d'une modification au chapitre II des dépenses, par transfert de crédits, et ce, sans augmentation de la part communale.

11. **Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin – Compte 2011 – Avis – Décision**

Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte 2011 de la Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin, arrêté comme suit :

- Recettes : 9.961,60 €
- Dépenses : 11.782,65 €
- Mali : 1.821,05 €
- Participation communale : 7.800,00 €

12. **Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin – Réélection des membres du Conseil de Fabrique et du Bureau des marguilliers – Information**

Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal du 2 avril 2012 du Conseil de Fabrique de Thy-le-Bauduin.

Il s'avère que Mme Ghislaine HENYOT et M. Léon CAPRON sont respectivement réélus en tant que Présidente et Secrétaire du Conseil de Fabrique et du bureau des marguilliers.
M. Jean-Paul MAZY, quant à lui, est réélu en tant que Trésorier du bureau des marguilliers.

13. <u>Fabrique d'Eglise d'Hemptinne – Compte 2011 – Avis – Décision</u>

Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte 2011 de la Fabrique d'Eglise d'Hemptinne, arrêté comme suit :

- Recettes : 11.912,30 €
- Dépenses : 11.173,94 €
- Boni : 738,36 €
- Participation communale : 7.338,35 €

14. <u>Fabrique d'Eglise d'Hemptinne – Modification budgétaire – Exercice 2011 – Information</u>

Prend connaissance, à titre informatif, d'une modification budgétaire à l'exercice 2011 de la Fabrique d'Eglise d'Hemptinne.
Il s'agit d'une modification par transfert de capitaux à l'intérieur des dépenses ordinaires, sans augmentation de la participation communale.

15. <u>Fabrique d'Eglise d'Hemptinne – Réélection des membres du Conseil de Fabrique et du Bureau des marguilliers – Information</u>

Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal de la séance du 19 avril 2012 du Conseil de Fabrique d'Hemptinne.
Il s'avère que MM. Hubert ANDRE et Ephrem PIRSON sont respectivement réélus en tant que Président et Secrétaire du Conseil de Fabrique (le second étant en absence prolongée pour cause de maladie, il sera remplacé par Mme Josée BODART).
M. Michel DELBUSHAYE, quant à lui, est réélu en tant que Trésorier du bureau des marguilliers.

16. <u>Fabrique d'Eglise d'Hanzinelle – Modification budgétaire – Exercice 2011 – Information</u>

Prend connaissance, à titre informatif, d'une modification budgétaire à l'exercice 2011 de la Fabrique d'Eglise d'Hanzinelle.
Il s'agit d'une modification par transfert des capitaux à l'intérieur des dépenses ordinaires, sans augmentation de la participation communale.

17. <u>Fabrique d'Eglise d'Hanzinelle – Compte 2011 – Avis – Décision</u>

Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte 2011 de la Fabrique d'Eglise d'Hanzinelle, arrêté comme suit :

- Recettes : 22.402,53 €
- Dépenses : 23.096,05 €
- Mali : - 693,52 €
- Participation communale : 17.100,00 €

18. <u>Fabrique d'Eglise de Florennes – Budget 2012 – Avis – Décision</u>

Mme l'Echevine MORUE-PIERART donne lecture au Conseil Communal du texte suivant :
" *Suite à notre entrevue avec M. MATERNE, de la tutelle civile, en présence de M. le Doyen, le 11 avril dernier, il ressort qu'à l'avenir, il y a lieu de respecter scrupuleusement la législation sur les marchés publics (appels d'offre) et de fournir les justificatifs se rapportant aux travaux de grande ampleur. Une attention toute particulière sera réservée à cela lors de l'examen systématique des comptes. Plus aucune note de débours avec des formulations forfaitaires ne sera acceptée.*
C'est à cette condition expresse et étant donné que M. le Doyen a fourni les pièces justificatives se rapportant au compte 2010 à M. MATERNE, depuis le 11 avril, que ce dernier consent à soumettre ledit compte au Collège Provincial."

M. l'Echevin MAINIL sollicite du Conseil Communal d'émettre un bémol concernant l'achat de chaises pour une somme estimée à 3.000 €
Un débat s'engage à ce sujet et M. le Conseiller S. LASSEAUX conclut que son groupe approuve le budget sans cautionner la remarque sur le poste concernant cet achat de chaises.
Le Conseil décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de Florennes, arrêté en recettes et dépenses à 60.780,93 €.
La participation communale est de 51.794,62 €

19. Fabrique d'Eglise de Chaumont – Budget 2012 - Décision

Décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de Chaumont, arrêté en recettes et dépenses à 12.460,81 €.
Participation communale : 10.500,73 €.
Il est à noter que la même remarque de la tutelle lue pour le point précédent vaut pour ce budget.

20. Opération « Eté solidaire, je suis partenaire » - Edition 2012

a) Information

Prend connaissance du fait que, pour la neuvième année consécutive, la Région Wallonne organise l'opération "Eté solidaire, je suis partenaire".
Il est donc possible pour la Commune, en partenariat avec le CPAS, et moyennant l'approbation du projet par la Région Wallonne, d'engager 14 jeunes (7 pour la Commune et 7 pour le CPAS), moyennant l'obtention d'un subside de 5.880,00 €.

b) Décision d'adhésion – Ratification

Décide de ratifier cette décision, de façon à permettre la perpétuation de ce projet intéressant et porteur, chaque année, d'expériences enrichissantes pour les jeunes.

21. Foyer Culturel asbl – Activités et comptes 2011 – Projets et budgets 2012 – Décision

Prend connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2012 de l'asbl FOYER CULTUREL, portant notamment sur l'approbation du compte 2011, arrêté en actif et passif à 170.068,54 €, ainsi que du budget 2012, arrêté en produits à 360.163,51 € et en dépenses, à 391.252,06 €.

M. l'Echevin C. SAINT GUILLAIN quitte la séance à 19 H 05.

22. Intercommunales – Assemblées générales – Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour –

a) Information

b) Décision

Décide d'approuver les résolutions inscrites aux ordres du jour des assemblées générales des intercommunales AIEG, INASEP, BEP, BEP-ENVIRONNEMENT, BEP-EXPANSION, IDEG et IDEFIN.

23. MORIALME – Occupation d'un local par la fanfare "Les Patriotes" – Convention –

a) Information

Suite à l'aménagement d'une crèche dans les locaux de l'ancienne école primaire de Morialmé, Battant'Rue, 121A, le local que la fanfare "Les Patriotes" occupait n'est plus disponible.

b) Décision

Décide d'approuver la convention d'occupation de la grande salle du premier étage de la salle des fêtes de Morialmé, au profit de la fanfare "Les Patriotes".

24. <u>MORIALME – Occupation d'un local par le comité des 3 x 20 – Convention</u> –

<u>a) Information</u>

Suite à l'aménagement d'une crèche dans les locaux de l'ancienne école primaire de Morialmé, Battant'Rue, 121A, le local que le comité des 3 x 20 occupait n'est plus disponible.

<u>b) Décision</u>

Décide d'approuver la convention d'occupation du local situé à l'est de l'ancienne école maternelle de Morialmé, au profit du comité des 3 x 20.

25. <u>MORIALME – Occupation d'un local par l'association "Morialmémoire" – Convention</u> –

<u>a) Information</u>

La nouvelle association dénommée "Morialmémoire" souhaite occuper un petit local, à Morialmé, pour pouvoir exercer ses activités

<u>b) Décision</u>

Vu qu'il reste un local libre au premier étage de la salle des fêtes (au-dessus du local occupé par les permanences de la mutuelle);

Décide d'approuver la convention d'occupation de ce local, au profit de l'association "Morialmémoire".

M. l'Echevin C. SAINT GUILLAIN rentre en séance à 19 H 10.

26. <u>FLORENNES – Convention de gestion avec l'asbl FOYER CULTUREL de Florennes, en vue de la rénovation de la salle St-Pierre</u> –

<u>a) Information</u>

Le Collège Communal a convenu avec l'asbl FOYER CULTUREL DE FLORENNES de mettre en place un partenariat, en vue de procéder à une rénovation profonde de la salle Saint-Pierre à Florennes.

Chacune des parties a décidé d'investir financièrement dans les travaux, à savoir un apport de :

- 50.000 € par chacune des parties
- +/- 56.000 € supplémentaires de la Commune, via le partenariat Commune/Province
- +/- 80.000 € supplémentaires du Foyer Culturel, via la subsidiation de la numérisation du cinéma par la Province

Pour mener à bien ce dossier, la Communauté française, dans le cadre du contrat-programme, exige que le Foyer Culturel ait la gestion totale du bâtiment.

M. le Conseiller Communal S. LASSEAUX regrette que ce projet manque d'ambition, en rappelant que la Commune avait acquis, en son temps, le bâtiment voisin (actuellement occupé par la Maison des Jeunes), en vue d'agrandir la scène de la salle.

Les membres de la majorité (MM. HELSON, MAINIL et MATHIEU) signalent que le Foyer Culturel est satisfait du projet, que la salle de spectacle aurait pu se faire dans le bâtiment Sabymeubles et que le projet actuel est très intéressant financièrement.

<u>b) Projet de convention – Approbation – Décision</u>

Décide d'approuver le projet de convention accordant à l'asbl FOYER CULTUREL DE FLORENNES la gestion totale de la salle Saint-Pierre et de ses annexes.

27. <u>Arrêtés de police du Bourgmestre</u> –

<u>a) Information</u>

<u>b) Ratification – Décision</u>

Prend connaissance et ratifie les arrêtés de police pris par M. le Bourgmestre, à savoir :

2012/031 : FLORENNES – le dimanche 22 avril 2012 – Déménagement, Place Verte, 7/11 – Interdiction de stationner

2012/065 : FLORENNES – Du 23 au 27 avril 2012 – Travaux de toiture, rue du Jeu de Fer, 4 – Interdiction de circuler et de stationner

2012/037 : FLORENNES – Le jeudi 3 mai 2012 – Remplacement d'un distributeur automatique, Place de l'Hôtel de Ville – Interdiction de stationner

2012/038 : FLORENNES – Du 21 au 30 mai 2012 – Installation d'un conteneur, Place Verte, 8 – Interdiction de stationner

2012/041 : FLORENNES – Du 21 au 23 mai 2012 – Déchargement de matériaux, Place Verte, 15/A – Interdiction de stationner

2012/042 : MORIALME – Le dimanche 29 avril 2012 – Fancy-fair de l'école Ste-Marie – Interdiction de circuler, route de Fraire

2012/043 : FLORENNES – Le vendredi 4 mai 2012 – Visite du Gouverneur, Place de l'Hôtel de Ville et Place Verte – Interdiction de stationner

2012/044 : FLORENNES – Du 4 au 25 mai 2012 – Travaux privés, rue Paquot – Interdiction de circuler

2012/045 : HEMPTINNE – Le 3 juin 2012 – Organisation d'une communion – Interdiction de circuler

2012/048 : FLORENNES – Du 11 au 13 mai 2012 – Reconstitution historique dans le centre de Florennes – Interdiction de circuler et de stationner

28. <u>Acquisition(s) diverse(s) de matériel et d'équipement pour les services communaux</u> –

<u>a) Décisions</u>

<u>b) Fixation des conditions – Projets de cahiers spéciaux des charges – Approbation – Décisions</u>

<u>c) Mode de passation des marchés – Fixation – Décisions</u>

Décide les acquisitions suivantes :

1. Acquisition de matériaux divers pour la réparation de la toiture des bureaux administratifs du chantier communal
   Estimation de la dépense : 5.000 €
   Article budgétaire : 421/724-60 20120004
   Crédit : 10.000 €
   Voies et moyens : fonds propres
2. Acquisition d'escabelles industrielles pour le service technique communal
   Estimation de la dépense : 500 €
   Article budgétaire : 124/744-51
   Crédit : 500 €
   Voies et moyens : fonds propres
3. Acquisition d'un abri en bois pour l'école communale de Rosée – section maternelle
   Estimation de la dépense : 5.000 €
   Article budgétaire : 721/742-98
   Crédit : 0 € → MB1
   Voies et moyens : fonds propres
4. Acquisition de matériel informatique pour la bibliothèque communale de Florennes
   Estimation de la dépense : 5.000 €
   Article budgétaire : 767/742-53/20120024
   Crédit : 5.000 €
   Voies et moyens : fonds propres et subsides

Décide également d'adopter les cahiers spéciaux des charges relatifs à ces marchés, pour lesquels le mode par procédure négociée est retenu.

29. FLORENNES (CENTRE) – Pose et fourniture de guirlandes lumineuses et de boîtiers de raccordement –

a) Information

b) Décision

c) Fixation des conditions – Projets de cahiers spéciaux des charges – Approbation – Décision

d) Mode de passation du marché – Fixation – Décision

Reçoit en information que, cette année, il y a lieu de procéder à la mise en place de la deuxième phase relative au remplacement des guirlandes lumineuses, dans les rues de Florennes.

Décide d'acquérir et de faire installer des boîtiers de raccordement et de nouvelles guirlandes lumineuses, dans les rues suivantes :

- rue de Mettet (prolongement vers le carrefour "de l'Hôtel Moderne") – Une guirlande supplémentaire
- rue des Ecoles (à son carrefour avec la Place Verte) – Une double guirlande
- rue du Chapitre – 5 guirlandes
- Place Verte (le long de la RP 98) – 6 guirlandes

Estimation de la dépense : 10.000 €

Article budgétaire : 426/732-60/20110012

Crédit : 10.000 €

Voies et moyens : fonds propres

Décide également d'adopter le cahier spécial des charges relatif à ce dossier, pour lequel le mode de passation par procédure négociée est prévu.

30. Ecole communale de Flavion – Création d'une nouvelle cheminée – Dossier en urgence – Communication

Reçoit en information qu'il a fallu, en urgence, créer une nouvelle cheminée à l'école communale de Flavion, et ce, suite au remplacement de la chaudière.

Prend connaissance de la délibération du Collège Communal du 5 avril 2012, reconnaissant le caractère d'extrême urgence, approuvant le cahier spécial des charges, régissant les clauses techniques et administratives et attribuant le marché à la S.A. SANELEC, à Florennes, pour la somme de 1.090,10 € TVAC.

31. FLORENNES – Académie de musique – Nouveau raccordement en eau – Avenant 1 –

a) Information

b) Décision

Reçoit en information que l'INASEP vient d'annoncer que certaines prestations ont été revues à la hausse, et notamment le montant des raccordements standards.

De ce fait, un supplément de 262,27 € TVAC doit être ajouté au montant initial de la commande relative au nouveau raccordement de l'Académie de Musique de Florennes (montant de 1.106,36 € TVAC).

Vu que ce montant est supérieur de 23 % au montant de la commande, décide de marquer son accord sur ce supplément.

32. FLORENNES – Réfection d'une corniche de l'académie de musique –

a) Information

Prend connaissance qu'une corniche de la partie arrière de la toiture de l'académie de musique de Florennes menace de tomber et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement.

b) Cahier spécial des charges – Approbation – Décision

Décide d'approuver le cahier spécial des charges régissant le marché de remplacement de la corniche de la toiture de l'académie de Florennes dont les travaux sont estimés à 7.500 € TVAC.

c) Mode de passation du marché – Approbation – Décision

Décide de recourir à la procédure négociée sans publicité.

33. ROSEE – Local de balle pelote – Rénovation de la toiture –

a) Information

Prend connaissance que le local de balle pelote de Rosée connaît des problèmes d'humidité dus à l'état de la toiture et que la pose d'une nouvelle isolation est nécessaire.

b) Cahier spécial des charges – Approbation – Décision

Décide d'approuver le cahier spécial des charges régissant le marché de rénovation de la toiture du local du club de balle pelote de Rosée, dont les travaux sont estimés à 4.132,23 € HTVA;

c) Mode de passation du marché – Approbation – Décision

Décide de recourir à la procédure négociée sans publicité.

34. HEMPTINNE – Remplacement de la toiture de la chapelle communale du cimetière –

a) Information

Prend connaissance que la chapelle du cimetière d'Hemptinne est en mauvais état. En collaboration avec le comité local, la Commune peut prendre en charge le remplacement de la toiture

b) Cahier spécial des charges – Approbation – Décision

Décide d'approuver le cahier spécial des charges régissant le marché de remplacement de la toiture de la chapelle communale du cimetière d'Hemptinne, dont les travaux sont estimés à 7.500 € TVAC.

c) Mode de passation du marché – Approbation – Décision

Décide de recourir à la procédure négociée sans publicité.

35. FLAVION – Réfection d'un tronçon de la rue du Péry et aménagement d'un espace convivial –

a) Information

Le Collège propose la réfection d'une partie de la rue du Péry et, répondant à la demande des riverains, d'aménager un espace de convivialité dans l'ilot central.

b) Cahier spécial des charges – Approbation – Décision

Décide d'approuver le cahier spécial des charges régissant le marché de réfection d'un tronçon de la rue du Péry et d'aménagement d'un espace convivial.

c) Mode de passation du marché – Approbation – Décision

De recourir à la procédure par adjudication publique.

d) Avis de marché – Approbation – Décision

D'approuver l'avis de marché reprenant les conditions d'attribution du marché.

Mme la Conseillère REMAN quitte la séance à 19 H 30.

36. HEMPTINNE – SAINT-AUBIN – Modification du plan de secteur Philippeville-Couvin – Recours au Conseil d'Etat –

a) Information

b) Décision

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

37. ENSEIGNEMENT –

a) Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2012 et appel à la nomination définitive – Mai 2012 – Ratification – Décision

Décide de ratifier la délibération du Collège Communal du 2 mai 2012, relative à la déclaration des emplois vacants au 15 avril 2012 et à l'appel à la nomination définitive en mai 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, entend les **interpellations.**

Le huis-clos est prononcé à 19 H 40.

HUIS CLOS

La séance est levée à 19 H 45.

Le procès-verbal de la séance du 25 avril 2012, n'ayant suscité aucune observation ou réclamation, est approuvé.

Par le Conseil,

Le Secrétaire, Le Bourgmestre,

J. HUART **P. HELSON**